



DECLARATION DE L'UNSA EDUCATION AU CTSD DU 11 JUILLET 2022

Cette déclaration pourrait être lue en CHSCTD qui n'a pas eu lieu... étonnant mais surtout alarmant. La mise en œuvre et la gestion des moyens sont nécessaires au bon fonctionnement du service public certes, mais pas à n'importe quel prix et pas de n'importe quelle manière.

L'UNSA Education dénonce la mise au pied du mur des personnels : les directeurs apprennent la veille du CTSD par leur maire la fermeture d'une classe, les directeurs apprennent le dernier jour de classe que leur école est choisie pour l'évaluation d'école, d'autres projets en cours ne sont pas pris en compte... A propos des évaluations d'école, le secrétaire général du SI-EN UNSA déclare : « Boucler ça en 5 ans, on n'y arrivera pas, sauf si on fait du grand n'importe quoi. Si c'est pour faire de ce dispositif un pur objet technocratique, ce sera sans nous. » La position de son syndicat, premier chez les Inspecteurs de l'Education nationale, est claire : il ne prendra pas part aux évaluations d'école.

L'UNSA Education dénonce la mise sous pression des personnels comme nous l'avons explicité dans l'appel à l'arrêt des évaluations. Les collègues viennent de traverser deux années COVID en subissant la valse des protocoles toujours plus lourds à gérer dans un contexte complètement dégradé. Le souhait le plus cher exprimé par bon nombre de nos collègues est de faire classe dans de bonnes conditions... le plus normalement possible. Les personnels ne peuvent pas s'adapter en instantané et en permanence. Arrêtons les réformes menées tambour battant !

Le manque de concertation, d'anticipation : les fermetures de Craponne et Bas en Basset ne devraient pas se faire. Aucun enseignant ne s'était senti concerné par une fermeture et personne n'a pu participer au mouvement.

Lors de votre arrivée dans notre département, au CTSD du 5 septembre 2019, vous avez déclaré que « les effectifs des moins de trois ans sont connus de la DSDEN et pris en compte dans l'analyse qui préside à la préparation de la carte scolaire. » Or, sur l'école maternelle de Bas –en-Basset, vous ne tenez pas compte de la cohorte de 16 PS1 et le projet d'accueil des enfants de moins de trois ans ne pourra pas être respecté, ni la préconisation ministérielle de 24 élèves de Grande section par classe. Que se passera-t-il en cas de nouvelles arrivées dans des classes à 29 ou 30 ? A Bas en Basset, toutes les structures petite enfance de la commune sont déjà engorgées, et l'école privée n'a pas besoin qu'on renfloue encore ses rangs, quand on sait par exemple que les assistantes maternelles de la commune n'acceptent de garde en périscolaire que pour des enfants scolarisés au privé.

Même problème à l'école maternelle de Craponne sur Arzon, où le relais d'assistantes maternelles privilégie les relations avec l'école privée. Lors du CTSD du 27 juin, vous nous avez dit que les conditions d'accueil seront les mêmes en public qu'en privé. L'UNSA Education ne peut se satisfaire de cet argument, car pour nous, l'Ecole publique doit offrir des conditions d'accueil et d'enseignement supérieures à celles de l'école privée. De plus, à Craponne, l'essentiel de la donation d'un particulier a été investi dans la rénovation de l'école publique, dotée d'équipements numériques de pointe. Le dynamisme de la commune qui s'opère depuis quelques années est réel. Il a fait revenir des familles et des entreprises. Comment justifier que dans le même temps, l'Etat valorise cette commune par le biais du programme « Petite ville de demain » et que les services de l'Education nationale ferment une classe en élémentaire, alors qu'ils ouvrent une division au collège ? Nous ne pouvons que déplorer ce manque de cohérence.

L'UNSA Education vous demande instamment, Mme l'Inspectrice d'Académie, de procéder aux ouvertures nécessaires à Fay la Triouleyre et Dunières, ainsi que d'affecter un moyen supplémentaire à l'école de Pradelles dont la situation est très critique comme nous l'avons exposé lors du CTSD du 27 juin.

L'UNSA Education est formellement opposée à toute ouverture financée par des fermetures de postes devant élèves, comme à Bas en Basset ou à Craponne sur Arzon, et nous dénonçons la manière dont vous avez géré ces deux situations en dehors de tout travail de carte scolaire.

L'UNSA Education renouvelle sa demande d'ouverture de la liste complémentaire pour pourvoir aux besoins du département, avant même le recrutement de contractuels.

Même si le secondaire n'est pas à l'ordre du jour de ce CTSD, l'UNSA Education tient à rappeler que les effectifs sont encore trop importants dans nombreux collèges du département. Les services de vie scolaire ont des besoins pas suffisamment abondés, les dispositifs UPE2A plus que nécessaires sont vache maigre, des moyens supplémentaires d'accompagnement en AESH sont attendus sur tout le département comme dans le 1^{er} degré.